



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale des Affaires Culturelles
Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine de l'Indre**

Affaire suivie par Garance CHAUNU
Tél : 02 54 08 78 80
Mél : garance.chaunu@culture.gouv.fr

Ref : GC /GCh n° 18

Châteauroux, le 12/3/21

L'architecte des bâtiments de France
à
DREAL CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Objet : Demande d'autorisation environnementale par la société H2air – Projet éolien des Stellaires sur la commune de Mareuil-sur-Arnon

Dans le cadre de la saisine de l'UDAP pour le projet éolien des Stellaires, **le dossier a été jugé incomplet et de fait irrecevable** quant à l'étude paysagère et patrimoniale de l'aire d'étude. Veuillez trouver ci-après les remarques et observations, ordonnées au regard des enjeux existants du patrimoine et des paysages.

Concernant les photomontages complémentaires nécessaires pour la complétude du dossier :

Abbaye de la Prée, monument historique inscrit de la commune de Ségry

L'abbaye de la Prée, forte de sa résidence d'artiste et de son festival « Musique à la Prée » se situe à seulement 1,4km de l'éolienne la plus proche du parc des Stellaires. Au regard de cette courte distance, il existe des vues sur le projet depuis l'abbaye et son parc que le porteur de projet a étudié en réalisant un photomontage (n°14) depuis ce monument et ce en période estivale.

- Afin d'appréhender au mieux les effets visuels du projet durant une partie de l'année pouvant durer jusque six mois, il est nécessaire de réaliser ce photomontage en période hivernale. De plus, une carte ZIV centrée sur le monument sera produite.

Commune d'Issoudun

Le porteur de projet a réalisé un photomontage en direction du projet depuis la sortie EST de la commune en se positionnant devant le hameau des Maisons Neuves, qui agit comme un écran visuel alors que le paysage dégagé offre des vues lointaines à la sortie même de ce hameau.

- Il conviendrait de réaliser un photomontage depuis la sortie des Maisons neuves, toujours sur la RD8.

Commune de Chouday et son église monument historique classé

- Afin d'appréhender les effets visuels sur le bourg et son église, point de repère dans le paysage, il conviendrait de réaliser un photomontage depuis la D9 à l'entrée nord de la commune de Chouday.

Chemins de randonnées

Le porteur de projet indique dans son volet paysager (carte p67) une sensibilité forte des GR41 et GRP de la Champagne Berrichonne dont les tracés traversent une grande partie de l'aire d'étude.

- Etablir un photomontage depuis ces chemins touristiques et indiquer la distance linéaire depuis laquelle le projet serait visible.

L'ensemble des photomontages complémentaires seront à établir en période hivernale.

De plus, il est nécessaire, pour une lecture claire du dossier, d'indiquer par une flèche les monuments historiques visibles sur l'ensemble des photomontages (par exemple, l'église de Ségry, monument historique classé, sur le photomontage 32).

Concernant le contexte éolien :

- La liste et la carte de contexte éolien est à actualiser avec notamment les deux parcs en instruction de Saint-Ambroix, à proximité de la commune de Mareuil-sur-Arnon. Les études de saturation visuelle seront donc également à reprendre avec ces nouvelles données.

De plus concernant la commune d'Issoudun, il est nécessaire d'ajouter une nouvelle protection dans le dossier, notamment dans le tableau p92 du volet paysager : **le monument aux morts de la guerre 1870-1871, inscription du 21 décembre 2020.**

L'architecte des bâtiments de France |

Grégoire CHALIER